



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 4665

Texte de la question

CRÉATION D'EMPLOIS

M. le président. La parole est à Mme Karine Berger, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

Mme Karine Berger. Madame la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, l'INSEE a publié vendredi dernier les chiffres de l'emploi pour 2016. Ces chiffres sont sans appel. Ils démontrent que, l'année dernière, le record de 2007 a été battu : 191 700 emplois ont été créés dans le secteur privé. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. Yves Fromion. Quels emplois ?

Mme Karine Berger. C'est aussi ce que l'on retiendra de ce quinquennat. Non seulement un record d'il y a dix ans a été battu, mais ces emplois ont été créés dans les services, c'est-à-dire en s'appuyant sur les atouts de l'économie française, la consommation et les investissements.

Ces chiffres permettent de tordre le cou aux idées qui seront véhiculées dans cette campagne présidentielle. Les idées de l'extrême-droite, qui nous disent que l'immigration est l'ennemie du taux de chômage. Eh bien non ! Les chiffres de l'année dernière démontrent que nous pouvons avoir une population active dynamique et, en même temps, créer beaucoup d'emplois.

Et puis, il y a la droite et les libéraux, qui nous diront tout au long de cette campagne présidentielle que la protection sociale et le code du travail sont les ennemis de l'emploi. C'est faux, c'est archi-faux, puisqu'en 2016, non seulement nous avons battu le record des créations d'emplois privés, mais aussi nous avons mis en place le compte pénibilité, qui permet une meilleure protection sociale pour tous les salariés.

M. Philippe Cochet. Tout va très bien, madame la marquise !

Mme Karine Berger. Aussi, ma question est double.

Un député du groupe Les Républicains. Fossoyeurs !

Mme Karine Berger. L'économie française va mieux. Pour qu'elle aille encore mieux, nous devons soutenir non seulement la croissance économique, mais aussi la formation professionnelle des salariés.

S'agissant de la croissance économique, la Commission européenne vient de recommander, pour la première fois de son histoire, une relance budgétaire de 0,5 % du produit intérieur brut. Le Gouvernement français soutient-il la proposition de la Commission européenne d'une relance budgétaire ?

M. Claude Goasguen. Écoutez la Cour des comptes !

Mme Karine Berger. En ce qui concerne la formation professionnelle, madame la ministre, vous avez mis en place le compte personnel d'activité – CPA. Quels en sont les premiers enseignements et les premiers résultats, et quels espoirs placez-vous dans ce nouveau dispositif social ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Et du chômage !

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Madame la députée, je vous remercie pour votre question. Oui, l'action du gouvernement a aujourd'hui des résultats encourageants sur le front de l'emploi. La baisse de 107 400 demandeurs d'emploi en catégorie A, obtenue en 2016, est une première depuis neuf ans.

M. Laurent Furst. De l'audace, de l'audace !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Elle s'explique, vous avez raison de le dire, madame la députée, par le dynamisme des créations d'emplois. Notre économie se redresse : c'est le septième trimestre consécutif de création d'emplois.

Non seulement ce mouvement est durable, mais il s'accélère. Les emplois créés étaient deux fois plus nombreux au dernier trimestre de l'année 2016 qu'au début de cette année. Jamais, depuis 2007, l'économie française n'avait créé autant d'emplois sur un trimestre.

M. Philippe Cochet. Et depuis 2012 ?

Mme Myriam El Khomri, ministre. Au cours des sept derniers trimestres, 300 300 emplois salariés marchands ont été créés, et ce avec une croissance – vous avez raison de le souligner, madame la députée – de 1,2 %.

M. Michel Sordi. Et sur le mandat ?

Mme Myriam El Khomri, ministre. Où et comment crée-t-on de l'emploi, alors que la population active augmente ? D'abord, dans les services : 68 800 nouveaux emplois ont ainsi été créés au quatrième trimestre de 2016, et 220 000 sur l'année, dont un tiers en intérim. Naturellement, la qualité de l'emploi créé nous importe dans ce cadre – je fermerai la parenthèse sur la négociation autour de l'assurance chômage, qui va redémarrer.

Les mesures du Gouvernement paient. Par exemple, dans le secteur de la construction, la politique mise en œuvre par Emmanuelle Cosse permettra une stabilisation. C'était une requête. Notre économie a ses propres atouts, mais lorsqu'une politique économique porte ses fruits, il faut pouvoir le dire.

La question de la relance budgétaire est essentielle, car elle a un fort impact ; elle a été saluée par la France. Comment être plus efficace en matière de formation ? Il faut s'adresser à ceux qui n'ont pas eu accès à un premier niveau de qualification : c'est le sens de la justice sociale portée par le CPA et des mesures prévues pour les jeunes qui sont sortis du système scolaire.

Données clés

Auteur : [Mme Karine Berger](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4665

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 février 2017](#)